

PROVINCE DU RUANDA URUNDI.
RESIDENCE DU RUANDA.
N° 5709/P.I.G.

Kigali, le 13 novembre 1929.

OBJET:

Kanyamugenge

Monsieur le Délégué,



Suite à votre lettre N° 360/P.I. du 26 octobre dernier, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je vous prie de ne plus perdre de vue de m'aviser de la fuite en territoire britannique des notables du territoire placé sous votre administration.

GAHURIRO, fils de GAKWAVU, commande déjà 2.000 contribuables et comme vous ~~ix~~ ne l'écrivez avec raisons il existe encore des anciens secrétaires indigènes qui ne sont pas datés, je n'ai donc pu donné suite à la proposition de rattacher l'ancienne sous-cherfferie KANYAMUGENGE à celle de GAHURIRO.

D'accord avec Musingu, j'ai désigné :

1°/KAMUNZIZI, fils de Rusagara, secrétaire indigène à Astrida pour commander les collines Gatale (137), Kibaho (147), Rusagara (?) Mugeru (21) et les fies Kirwa cha Abashongo (37) et Kirwa cha Bihosho (5).

2°/MIRENGE, fils de Ngango, secrétaire indigène à Kigali pour commander les collines Kinyabaha (122), Butale (67), LuLiba (93) Kibiro (46)

KAMUNZIZI ET MIRENGE dépendront directement du chef GAKWAVU et rejoindront Ruhengeri le plus tôt possible.

Il vous appartient de décider si les prénommés doivent continuer leur terme en cours s'il est précédé de les employer à faire le recensement de leurs collines.

Les collines pour lesquelles Kanyamugenge dépendent du sous-chef MUBUMBEKI passent sous l'autorité de MIRENGE.

Le Résident du Ruanda
H. WILSON

Monsieur le Délégué du Résident

Ruhengeri

Ruhengeri, le 26 octobre 1929.

N° 560/P.I.

Monsieur le Résident,

Comme suite à votre lettre N° 4777/P.I.C. du 30 septembre dernier j'ai l'honneur de porter à votre connaissance:

1°) que le sous-chef Kanyamugenge s'est enfui en territoire anglais au mois de mai dernier.

2°) Ce notable était astreint à fournir hebdomadairement 40 porteurs pour le transport de vivres Disette et autres à Kigali. Chaque semaine il manquait de porteurs. Pour ce manquant il a eu très souvent de reprimandes verbales et a payé deux fois une amende disciplinaire (50 + 100 fr). Ce chef était vraiment incapable de commander, puisque après sa fuite, lorsque Gukwavu a pris le commandement des collines, le nombre de porteurs est devenu exact. En plus ce sous-chef avait mis trop de vâlongosi, sans avertir le chef Gukwavu ni l'administration européenne, pour lui aider dans son travail. Au lieu de faire améliorer la situation, elle s'est aggravée. Voyant qu'il n'en sortait plus il a pris la fuite.

3°) Les membres de sa famille ont mis tout en oeuvre pour faire revenir Kanyamugenge. Le notable, qui s'était enfui avec 50 têtes de bétail, s'est vu mettre son bétail en quarantaine à l'entrée en territoire anglais. Il avait promis à sa famille de revenir, lorsque son bétail serait libéré. J'ai voulu attendre son retour au Ruanda pour porter le fait à votre connaissance. Kanyamugenge a eu toujours de belles promesses, mais aucune ne fut mise en réalisation. En ce moment il a fait encore demander s'il peut revenir au Ruanda.

4°) Kanyamugenge est sous-chef de Gukwavu et chef de collines du sous-chef Musuhuke. Le chef Gukwavu vous demande de remettre les collines, qu'il avait reçues du chef de Mukamba et Gukwava, son fils Gukwiro et les collines, reçues de Luzirampuliwe, de les faire gérer par le sous-chef Musuhuke lui-même.

A Monsieur le Résident du Ruanda,

R U H E N G E R I .

Le fils de Gakwavu, le nommé Gahuriro, élève à l'école de Nyanza, commande au Bukamba (2000 contribuables déjà pour 1929). Avec les collines du Bukamba et Ndurwa de Kanyamugenge (700 contribuables déjà pour 1929) cette sous-chefferie comptera au moins 2700 contribuables. Gahuriro, qui est encore élève à Nyanza et vu qu'il y a encore des secrétaires indigènes de mérite, qui n'ont pas encore reçu de collines; il me semble, qu'on pourrait confier le commandement des collines du Ndurwa (348 contr.) à un secrétaire indigène et annexer les collines du Bukamba (352 contr.) à la sous-chefferie de Gahuriro. Le secrétaire indigène, qui recevrait les collines du Ndurwa, dépendrait de Gahuriro pour les prestations au Gouvernement.

Quant aux collines de la sous-chefferie Musuhuke, je me rallie entièrement à la proposition de Gakwavu: faire commander les collines par le sous-chef Musuhuke lui-même.

Collines de Kanyamugenge

	Nom de colline.	Province.	Nombre de Contr en 1928
Cheff. Gakwavu S/Cheff. Kanyamugenge	Gitale	Bukamba	137
	Kidaho	id.	147
	Rusagara	id.	
	Migera	id.	21
	Kirwa cha abashongo	Lac Bulera	37
	id. cha Bihosho	id.	5
	Kinyababa	Ndurwa	122
	Butale	id.	67
	Luliba	id.	93
	Kilaro	id.	46
Sous- Cheff. Musuhuke Chef de colline Kanyamugenge	Rutanba	Bulera	60
	Chahi	id.	20
	Busura	id.	10
	Nguli	Bukamba	50

Le Délégué du Résident,
E. WOUTERS.